

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

IVOIRE Nîmes

VENTE AUX ENCHERES JEUDI 04 JUILLET 2024 à 16h00

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

La vente se fait au comptant.

Une caution de 10% pourra être demandée pour suivre des enchères sur des objets estimés à partir de 10 000€.

Dès l'adjudication prononcée, les objets sont placés sous l'entière responsabilité des acquéreurs.

FRAIS DE VENTE

- VENTES VOLONTAIRES : **15% TTC**
+3,60% TTC pour les lots acquis via le service interencheres.com ou auction.fr

RÈGLEMENT

LE PAIEMENT EST COMPTANT POUR LA TOTALITE DU BORDEREAU. Les paiements partiels ne sont pas acceptés. Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX – ILLY ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier TEMIS.

LES CHÈQUES NE SONT PAS ACCEPTÉS

Les achats non réglés ne seront pas livrés.

En cas de non-paiement d'un bordereau d'achat dans les 28 jours de la vente, les lots seront remis en vente selon la procédure de réitération des enchères.

À charge pour l'acquéreur initial de s'acquitter de la différence en cas d'adjudication à un prix plus faible en seconde présentation.

MOYENS DE RÈGLEMENT

• PAIEMENT SUR PLACE

- **en espèces, uniquement si le total du bordereau n'excède pas les montants suivant, frais compris :**

Jusqu'à 1 000€ lorsque l'acheteur a son domicile fiscal en France ou agit en qualité de professionnel.

Jusqu'à 15 000€ lorsque l'acheteur justifie qu'il n'a pas son domicile fiscal en France et n'agit pas en qualité de professionnel. Les justificatifs devront être transmis avant l'enlèvement, au plus tard au jour du règlement.

- **par carte bancaire :**

VISA et MASTERCARD (par le titulaire de la carte sur présentation de pièce d'identité ou KBIS pour les professionnels)

• PAIEMENT À DISTANCE

- **virement bancaire en euros** : concernant les règlements des acquéreurs étrangers, les frais bancaires sont à leur charge (OPTION « OUR ») ;

- **carte bancaire à distance** : autorisé pour les montants inférieurs à 400 € ;

- **paiement sécurisé sur le site ivoire-nimes.com** via le lien suivant : <https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement>

- **paiement via 3D SECURE sur interencheres.com** : un lien de paiement sécurisé sera envoyé aux acquéreurs LIVE afin de pouvoir régler leurs achats volontaires d'un montant supérieur à 1200 euros.

À défaut de paiement par l'adjudicataire, après mise en demeure restée infructueuse, le bien est remis en vente à la demande du vendeur sur réitération d'enchères d'adjudicataire défaillant ; si le vendeur ne formule pas cette demande dans un délai de 3 mois à compter de l'adjudication, la vente est résolue de plein droit, sans préjudice de dommages-intérêts dus par l'adjudicataire défaillant.

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

FACTURATION

Aucune facture ne sera modifiée au-delà d'un délai maximum de 2 jours après la date de vente (changement de nom, changement d'adresse). La modification d'une facture à l'en-tête d'une société ne pourra être exécutée que si c'est le représentant légal de la société qui a porté les enchères ou son mandataire muni d'un pouvoir.

EXPOSITION – RESPONSABILITE

Une exposition préalable permettant aux acquéreurs de se rendre compte de l'état des effets mobiliers mis en vente, il ne sera admis aucune réclamation une fois l'adjudication prononcée.

Les indications portées au catalogue engagent la responsabilité du commissaire-priseur compte tenu des connaissances artistiques à la date de la vente.

ENCADREMENT DES ŒUVRES

Il ne sera admis aucune réclamation quant à l'état des cadres des tableaux : la responsabilité du commissaire-priseur concerne uniquement l'état de l'œuvre en elle-même.

ENCHERES EN SALLE

L'inscription est obligatoire, elle se fait contre remise d'une pièce d'identité et d'un moyen de paiement au nom de la pièce d'identité.

ORDRE D'ACHAT ET DEMANDE PAR TÉLÉPHONE

Les ordres d'achat devront être communiqués au plus tard la veille de la vente à 16H par courrier ou par mail accompagnés d'un RIB + photocopie d'une pièce d'identité (sans ces documents les ordres ne seront pas pris en compte).

Tout enchérisseur demandant de participer à la vente par téléphone sera réputé acquéreur à la mise à prix.

La maison de vente ne pourra engager sa responsabilité notamment en cas d'erreur ou d'omission d'exécution d'un ordre.

DIRECTION DES ENCHÈRES

La maison de vente se réserve de refuser toute enchère, d'organiser les enchères de la façon la plus appropriée, de déplacer certains lots lors de la vente, de retirer tout lot de la vente, de réunir ou de séparer des lots. En cas de contestation, elle se réserve de désigner l'adjudicataire, de poursuivre la vente ou de l'annuler, ou encore de remettre le lot en vente.

DONNÉES PERSONNELLES

La maison de vente sera autorisée à reproduire sur le procès-verbal de vente et sur le bordereau d'adjudication les renseignements qu'aura fournis l'adjudicataire avant la vente. Toute fausse indication engagera la responsabilité de l'adjudicataire.

Toute personne s'étant fait enregistrer dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données nominatives fournies dans les conditions de la Loi du 6 juillet 1978.

REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES (RGPD) :

Vendeurs et acheteurs disposent d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données à caractère personnel réunies dans le cadre de notre activité, en s'adressant directement à nous.

La maison de vente pourra utiliser ces données afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose.

REPRODUCTION DES ŒUVRES

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NÎMES ou la SELARL PUAUX-ILLY est propriétaire du droit de reproduction de ses catalogues. Toute reproduction de ceux-ci est interdite et constitue une contrefaçon. La vente d'une œuvre n'emporte pas au profit de son propriétaire le droit de reproduction et de représentation de l'œuvre.

COMPÉTENCE LÉGISLATIVE ET JURIDICTIONNELLE

La loi française seule régit les présentes conditions générales d'achat.

Toute contestation relative à leur existence, leur validité, leur opposabilité à tout enchérisseur et acquéreur, et à leur exécution sera tranchée par le tribunal compétent du ressort de Nîmes (France).

CONDITIONS D'UTILISATION DU LIVE INTERENCHERES

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

- **Enchères en direct via le service LIVE du site interencheres.com**

Si vous souhaitez enchérir en ligne pendant la vente, veuillez-vous inscrire sur www.interencheres.com et effectuer une empreinte carte bancaire (ni votre numéro de carte bancaire, ni sa date d'expiration ne sont conservés). Vous acceptez de ce fait que www.interencheres.com communique à la SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY tous les renseignements relatifs à votre inscription ainsi que votre empreinte carte bancaire. La SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY se réservent le droit de demander, le cas échéant, un complément d'information avant votre inscription définitive pour enchérir en ligne.

Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

Si vous êtes adjudicataire en ligne, vous autorisez l'utilisation de votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions frais acheteurs compris, ainsi que des éventuels frais d'envoi.

Les frais de ventes sont majorés de frais d'utilisation du service Interencheres Live :

- Pour les lots volontaires, majoration de 3% HT du prix d'adjudication (soit +3,60% TTC) ;
- Pour les véhicules volontaires, majoration de 40 € HT par véhicule (soit 48 € TTC par véhicule) ;
- Pour les ventes judiciaires, majoration de 1% HT du prix d'adjudication (soit +1,20% TTC)

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY ne garantissent pas l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchère simultanée ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

- **Ordres d'achat secrets via interencheres.com**

La SAS HÔTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY n'ont pas connaissance du montant maximum de vos ordres secrets déposés via interencheres.com. Vos enchères sont formées automatiquement et progressivement dans la limite que vous avez fixée. L'exécution de l'ordre s'adapte au feu des enchères en fonction des enchères en cours.

A TITRE INDICATIF : le pas d'enchère est défini par les intervalles suivants : jusqu'à 300€ = 10€ / de 300€ à 1000€ = 50€ / de 1000€ à 5000€ = 100€ / à partir de 5000€ = 200€.

Il peut être modifié par le Commissaire-priseur en fonction du type de vente et du rythme des enchères.

Si vous êtes adjudicataire via un ordre d'achat secret, vous autorisez la SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES et la SELARL PUAUX-ILLY, si elles le souhaitent, à utiliser votre empreinte carte bancaire pour procéder au paiement, partiel ou total, de vos acquisitions y compris les frais habituels à la charge de l'acheteur, ainsi que les éventuels frais d'envoi.

La SAS HOTEL DES VENTES DE NIMES ou la SELARL PUAUX-ILLY ne peuvent garantir l'efficacité de ce mode d'enchères et ne peuvent être tenues pour responsables d'un problème de connexion au service ou quelque autre raison que ce soit.

En cas d'enchères simultanées ou finale d'un montant égal, il est possible que l'enchère portée en ligne ne soit pas prise en compte si l'enchère en salle était antérieure. En toute hypothèse, c'est le commissaire-priseur qui sera le seul juge de l'enchère gagnante et de l'adjudication sur son procès-verbal.

ENLEVEMENT-TRANSPORT

Les retraits et enlèvements de marchandises se font UNIQUEMENT sur rendez-vous (détails en cliquant [ici](#)).

La délivrance des objets adjugés s'effectue après un règlement intégral des sommes dues.

Les frais d'emballage et le coût du transport sont à la charge de l'acquéreur.

Tout mode d'expédition choisi est sous la responsabilité de l'acquéreur.

Frais de gardiennage

Il est demandé aux adjudicataires de procéder à l'enlèvement de leurs lots dans un délai de 15 jours suivant l'adjudication. Au-delà de ce délai, des frais de gardiennage de 5€ par lot et par jour calendaire pourront être facturés.

CONDITIONS D'EXPÉDITION

Pour toute expédition, vous pouvez solliciter le prestataire de votre choix. À titre de renseignement, vous trouverez des coordonnées de transporteurs ci-dessous :

- The Packengers : hello@thepackengers.com / 01 76 44 00 90

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

- Art Transports Bernard : 05 63 02 66 55
- Mailboxes ETC : mbe2520sdv@mbeFrance.fr / 04 84 51 05 17

À réception de votre bordereau d'achat, veuillez les contacter pour devis de l'emballage et de l'envoi.
Pour tout renseignement, suivi de colis ou réclamation, merci de vous adresser directement à eux.

À titre indicatif, l'Hôtel des ventes vous propose ces prestataires pour l'expédition des achats mais se dégage de toute responsabilité concernant le suivi des expéditions et les aléas de transport (vol, perte, casse) dès l'adjudication prononcée.

Nous pouvons exceptionnellement nous charger des expéditions dans les cas suivants : expéditions de **lots non volumineux et non fragiles** pour une valeur d'achat jusqu'à 200€ (Colissimo ou recommandé La Poste) et jusqu'à 5000€ pour les envois de bijoux en valeur déclarée).

Pour cela, nous vous remercions de nous adresser une demande par mail accompagnée d'une décharge de responsabilité pour perte et casse de l'objet durant son acheminement par La Poste.

NOTICE D'INFORMATION : Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY est abonnée au Service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425.

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé après de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS.

(1) Finalité et base légale du Fichier TEMIS

Le Fichier TEMIS recense les incidents de paiement des bordereaux d'adjudication (retards et défauts de paiement), quel que soit le mode de participation des enchérisseurs (présentiel ou à distance) et peut être consulté par toutes les structures de ventes aux enchères opérant en France et abonnées au service.

L'enchérisseur est informé qu'à défaut de régularisation de son bordereau d'adjudication dans le délai mentionné sur le bordereau, une procédure d'inscription audit fichier pourra être engagée par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY

La mise en œuvre du Fichier TEMIS et son utilisation par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY est nécessaire aux fins de l'intérêt légitime des abonnés au Service TEMIS de prévenir les impayés et sécuriser ainsi les ventes aux enchères.

(2) Organismes autorisés à consulter le Fichier TEMIS (destinataires)

Le Fichier TEMIS peut être consulté par toute structure de vente abonnée (professionnels et sociétés habilités à diriger des ventes de meubles aux enchères publiques conformément à la réglementation applicable et notamment aux prescriptions du Titre II " Des ventes aux enchères " du Livre III du Code de commerce (ci-après les « Professionnels Abonnés »)), souhaitant se prémunir contre les impayés et sécuriser ainsi la participation aux ventes aux enchères qu'ils organisent. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interencheres.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ».

(3) Conséquence d'une inscription au Fichier TEMIS

Dans le cas où un enchérisseur est inscrit au fichier TEMIS, la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY pourra conditionner l'accès aux ventes aux enchères qu'elle organise à l'utilisation de moyens de paiement ou garanties spécifiques ou refuser temporairement la participation des enchérisseurs aux ventes aux enchères pour lesquels ces garanties ne peuvent être mises en œuvre. L'inscription au fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'enchérir de l'enchérisseur auprès des professionnels abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « live » de la plateforme www.interencheres.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

(4) Durée d'inscription

Les enchérisseurs sont informés du fait que la durée de l'inscription sur le Fichier TEMIS est déterminée par le nombre de bordereaux d'adjudications restés impayés auprès des Professionnels Abonnés au Fichier TEMIS, par leurs montants cumulés et par leur régularisation ou non. La durée de l'inscription au Fichier TEMIS est réduite si l'Enchérisseur régularise l'ensemble des Incidents de paiement. Elle est augmentée lorsque l'enchérisseur est concerné par plusieurs bordereaux impayés inscrits au Fichier TEMIS.

L'inscription d'un bordereau d'adjudication en incident de paiement est supprimée automatiquement au maximum à l'issue d'une durée de 24 mois lorsque l'enchérisseur ne fait l'objet que d'une seule inscription, et de 36 mois lorsque l'enchérisseur fait l'objet de plusieurs inscriptions.

(5) Responsabilités

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Pour l'application de la législation en matière de protection des données personnelles, CPM et la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY ont tous deux la qualité de responsable de traitement.

CPM est responsable de la mise en œuvre du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la collecte de données auprès des abonnés, la mutualisation et la diffusion des données à caractère personnel qui y sont recensées, ainsi que la sécurité du système d'information hébergeant le Fichier TEMIS.

La SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY en tant qu'abonné est responsable de son utilisation du Fichier TEMIS, ce qui inclut notamment la communication des données à caractère personnel relatives aux adjudicataires à CPM en vue de l'inscription au Fichier TEMIS, la vérification de l'exactitude et la mise à jour des données, la consultation, ainsi que la réutilisation des informations du Fichier TEMIS.

(6) Droits des personnes

Les enchérisseurs souhaitant savoir s'ils font l'objet d'une inscription au Fichier ou contester leur inscription peuvent adresser leurs demandes par écrit en justifiant de leur identité par la production d'une copie d'une pièce d'identité :

- Pour les inscriptions réalisées par la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY : par écrit auprès de la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY 21, rue de l'Agau – 30000 NIMES ou par e-mail à compta@hdv-nimes.fr.
- Pour les inscriptions réalisées par d'autres Professionnels Abonnés : par écrit auprès de Commissaires-Priseurs Multimédia 37 rue de Châteaudun, 75009 Paris, ou par e-mail contact@temis.auction.

Toute demande tendant à l'exercice des droits d'effacement, de limitation, d'opposition dont dispose l'Enchérisseur en application de la législation en matière de protection des données personnelles, ainsi que toute autre contestation d'une inscription doit être adressée au Professionnel à l'origine de l'inscription qui effectuera une demande de mise à jour auprès de CPM. En cas de difficultés, l'enchérisseur a la faculté de saisir CPM en apportant toute précision et tout document justificatif afin que CPM puisse instruire sa réclamation.

L'enchérisseur dispose également du droit de saisir la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) [3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07, www.cnil.fr] d'une réclamation concernant son inscription au Fichier TEMIS.

Pour en savoir plus concernant le Fichier TEMIS, l'enchérisseur est invité à consulter la politique de confidentialité de CPM accessible sur www.temis.auction.

(1) Coordonnées de l'Enchérisseur

Les notifications importantes relatives aux suites de l'adjudication seront adressées à l'adresse e-mail et/ou à l'adresse postale déclarée par l'enchérisseur auprès de la structure lors de l'adjudication. L'enchérisseur doit informer la SAS Hôtel des Ventes de Nîmes et/ou la SELARL PUAUX-ILLY de tout changement concernant ses coordonnées de contact.

AUCTION TERMS AND CONDITIONS

All purchases must be paid on the day of auction by bank transfer. Buyers are responsible for the items they buy once the hammer has fallen.

Buyer's premium :

In addition to the hammer price, the buyer will pay :

- voluntary sales : **15%** incl. VAT (+ 3,60% incl. VAT for items bought on interencheres.com)
- Crédit municipal : **16,6%** incl. VAT (+ 1,20% incl. VAT for items bought on interencheres.com)
- frais judiciaires : **14,28%** incl. VAT (**) (+ 1,20% incl. VAT for items bought on interencheres.com)

PAYMENT

• DISTANCE PAYMENT

- BANK TRANSFERS in Euro : compulsory for amounts higher than 800€. International buyers must make the transfer with the option « our », which means all bank fees are at their cost ;
- CREDIT CARD : a maximum amount of 800€ ;
- SECURE PAYMENT on our by clicking here : <https://www.ivoire-france.com/nimes/paiement>
- 3D SECURE for payment on interencheres.com : a secure link will be sent for payment higher than 1200 €.

UNPAID PURCHASES WILL NOT BE DELIVERED AND WILL BE PUT ON SALE AGAIN WITHIN 1 WEEK FOLLOWING THE SENDING OF A REGISTERED LETTER.

• PAYMENT ON SITE

- **by cash** : Up to 1000 euros if the buyer has his tax residence in France or act as a professional client / Up to 15000 euros if the buyer justifies he has no tax residence in France and if he is not a professional client.
- **by credit card** : VISA AND MASTERCARD (by the card owner with his identity card and a commercial registry (K-bis form)).

INVOICES

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

Invoices can't be modified after a 5 days-delay after auction (change of name or address).

EXHIBITION – RESPONSIBILITY

An exhibition before auction enables potential buyers to have the condition of all items. All items are sold « as seen ». The bidder acknowledges that all auction items are available for inspection prior to the auction and it is the bidder's responsibility to have inspected the item before bidding. No claim against the auctioneer will be accepted in respect to the usual restorations and small defects.

The buyer becomes owner of the lots for sale as soon as the hammer has fallen.

BIDS AND TELEPHONE LINES / REGISTER FOR BIDDING

The auctioneer and experts reserve the right to bid for free on behalf of the clients but shall not be liable for errors or omissions in executing their instructions to bid.

Absentee bids

Please send your bid by mail or by fax mentioning all the following details :

- address, phone number, copy of identity card
- maximum bid (without commission)
- a bank check or bank details (bank account statement extract from a bank document)

Telephone bids

We reserve the right to limit phone bidding for the most popular lots in the auction. We will always try to accommodate phone bidders, but it may not always be possible due to lack of phones or staff.

Please send the same documents as mentioned above

All phone bidders will be considered as a buyer at the lower estimate. Bids will be accepted until the day before auction 4 pm.

ONLINE BUYERS

To bid online please register at interencheres.com/30001.

Once your registration has been completed, the auction house reserve the right to ask for additional details. Please note that the bank details asked for during your registration process are in no way used for payment. Payment may be made by wire transfer, credit card or cash.

All online bids are considered as an irrevocable act of purchase.

SHIPPING CONDITIONS

Our auction house doesn't manage the shipment. Please contact :

- The Packengers : hello@thepackengers.com / 01 76 44 00 90
- Art Transports Bernard : 05 63 02 66 55
- Mailboxes ETC : mbe2520sdv@mbe-france.fr / 04 84 51 05 17

STORAGE COSTS

The storage is free of charge during 15 days after the auction. After that, 5€ fees per calendar day and item can be charged.

NOTICE : Auction access restriction file

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY is a subscriber to the TEMIS Service, which allows users to view and make additions to the Auction access restriction file ("TEMIS File"), maintained by Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), public limited company with executive board, with registered office at 37 Rue de Châteaudun, 75009 Paris, listed on the Paris Trade and Companies Register under number 437 868 425.

All auction sale invoices remaining unpaid after SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY or subject to delays in payment may be added to the TEMIS File.

(2) Legal basis and purpose of the TEMIS File

The TEMIS File records instances of non-payment of auction sales invoices (e.g. payment delays or defaults) across all modes of bidder participation (i.e. in-person or remote) and may be viewed by all France-based auctioneers who subscribe to the service.

Where a bidder fails to settle an auction sales invoice by the due date indicated on the invoice, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY may initiate the listing procedure.

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY operates and uses the TEMIS File in the legitimate interests of TEMIS Service subscribers to prevent instances of non-payment and to protect the auction process.

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

(3) Organisations authorised to view the TEMIS File (beneficiaries)

The TEMIS File may be viewed by any sales organisation that is subscribed to the TEMIS Service (professionals and companies qualified to organise public sales events in accordance with applicable law and regulations, including Book III, Part II of the Commercial Code, "Auctions" (hereinafter "Professional Subscribers")), who seek to protect against instances of non-payment and safeguard their auction processes. The list of subscribers to the TEMIS service is available to view at www.interencheres.com, in the drop-down menu "Acheter aux enchères" (Buy at auctions), under "Les commissaires-priseurs" (Auctioneers).

(4) What happens if a bidder is listed on the TEMIS File

Where a bidder is added to the TEMIS File, SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY may make access to auctions contingent on the use of payment methods or specific guarantees, or it may prevent the bidders from participating in auctions for which such guarantees cannot be provided.

Bidders listed on the TEMIS File may face restrictions to their bidding activity at auctions operated by auctioneers with a Professional Subscription to the TEMIS service. This shall also result in temporary suspension of access to the www.interencheres.com live service, operated by CPM, in accordance with the general terms of use for this platform.

(5) Duration of listing

The length of time for which a bidder is listed on the TEMIS File depends on the number of unpaid auction sales invoices payable to Professional Subscribers to the TEMIS File, the total amounts owed, and their payment status (i.e. paid/unpaid). The duration of listing on the TEMIS File shall be reduced where the Bidder settles all instances of non-payment. It shall be increased where multiple unpaid auction sales invoices are listed against the bidder on the TEMIS File.

An unpaid auction sales invoice shall be automatically deleted within 24 months where the bidder is included on one listing only, and within 36 months where the bidder is included on multiple listings.

(6) Responsibility

In the enforcement of data protection legislation, CPM and SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY both act in the capacity of data controller.

CPM is responsible for operating and maintaining the TEMIS File, which involves collecting subscriber data, sharing and communicating the personal data collected, as well as ensuring the protection of information systems hosting the TEMIS File.

SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY as a subscriber, is responsible for its use of the TEMIS File, which in particular includes communicating personal data regarding auctions to CPM for the TEMIS File listing procedure, updating and checking the accuracy of data, and reusing information on the TEMIS File.

(7) Rights of bidders

Bidders can find out if they are listed on the File or contest their listing by submitting a request in writing accompanied by proof of identity in the form of a copy of a relevant identity document:

- For listings added by SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY by post to SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY or by email to compta@hdv-nimes.fr.
- For listings added by other Professional Subscribers: by post to CPM, 37 Rue de Châteaudun, 75009, or by email to contact@temis.auction.

All requests by Bidders to exercise their right of erasure, restriction or objection under applicable data protection legislation, as well as all other objections to a listing, must be sent to the Professional responsible for the listing, who shall forward an update request to CPM. In the event of difficulties, the bidder may contact CPM, who will handle the bidder's complaint, attaching all details and supporting documentation.

The Bidder may also submit a complaint regarding their listing on the TEMIS File to the French Data Protection Authority (CNIL) [3 Place de Fontenoy, TSA 80715, 75334 Paris, Cedex 07, www.cnil.fr].

For more information on the TEMIS File, bidders can view CPM's privacy policy, available at www.temis.auction.

(8) Bidder contact details

Important notifications relating to the auction process will be sent to the email and/or postal address that the bidder provides the auctioneer at the time of auction. The bidder must notify SAS Hôtel des Ventes de Nîmes and/or SELARL PUAUX-ILLY of any changes to their contact details.

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

VACATION à 16h00

| Lot | Désignation | |
|-----|--|---------------|
| 1 | 4 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (1862A, 1862AB et 2x1864A) | 1 200 / 1 500 |
| 2 | 6 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (1865A, 1866AB, 2x1867AB, 1868AB et 1869A) | 1 800 / 2 200 |
| 3 | 7 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (2x1854A, 1857A, 4x1858A) | 2 100 / 2 500 |
| 4 | 4 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (1859A, 18560A et 2x1860AB) | 1 200 / 1 500 |
| 5 | Pièce de 20 francs or au Coq 1900 | 300 / 400 |
| 6 | 3 pièces de 20 francs or au Coq (1901 et 2x1902) | 1 200 / 1 500 |
| 7 | 3 pièces de 20 francs or au Coq 1904 | 900 / 1 200 |
| 8 | 4 pièces de 20 francs or au Coq 1906 | 1 200 / 1 500 |
| 9 | 9 pièces de 20 francs or au Coq 1907 | 2 700 / 3 200 |
| 10 | 10 pièces de 20 francs or au Coq 1907 | 3 000 / 4 000 |
| 11 | 12 pièces de 20 francs or au Coq 1908 | 3 600 / 4 200 |
| 12 | 7 pièces de 20 francs or au Coq 1908 | 2 100 / 2 500 |
| 13 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1909 | 1 500 / 2 000 |
| 14 | 12 pièces de 20 francs or au Coq 1909 | 3 600 / 4 200 |
| 15 | 7 pièces de 20 francs or au Coq 1910 | 2 100 / 2 500 |
| 16 | 3 pièces de 20 francs or au Coq 1910 | 900 / 1 200 |
| 17 | 3 pièces de 20 francs or au Coq 1911 | 900 / 1 200 |
| 18 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1911 | 1 500 / 2 000 |
| 19 | 6 pièces de 20 francs or au Coq 1911 | 1 800 / 2 200 |
| 20 | 7 pièces de 20 francs or au Coq 1912 | 2 100 / 2 500 |
| 21 | 3 pièces de 20 francs or au Coq 1912 | 900 / 1 200 |
| 22 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1913 | 1 500 / 2 000 |
| 23 | 6 pièces de 20 francs or au Coq 1913 | 1 800 / 2 200 |
| 24 | 15 pièces de 20 francs or au Coq 1914 | 4 500 / 5 500 |
| 25 | 20 pièces de 20 francs or au Coq 1914 | 6 000 / 8 000 |

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

| Lot | Désignation | |
|-----|--|----------------|
| 26 | 30 pièces de 20 francs or au Coq 1914 | 9 000 / 12 000 |
| 27 | Pièce de 20 francs or au Coq 1914 | 300 / 400 |
| 28 | 2 pièces de 20 francs or Cérès 1950A | 600 / 800 |
| 29 | 4 pièces de 20 francs or Cérès 1951A | 1 200 / 1 500 |
| 30 | Pièce de 20 francs or Génie 1874A | 300 / 400 |
| 31 | 8 pièces de 20 francs or Génie 1875A | 2 400 / 3 000 |
| 32 | 5 pièces de 20 francs or Génie (2x1876A et 3x1877A) | 1 500 / 2 000 |
| 33 | 6 pièces de 20 francs or Génie 1878A | 1 800 / 2 200 |
| 34 | 2 pièces de 20 francs or Génie 1879A | 600 / 800 |
| 35 | 6 pièces de 20 francs or Génie (1886A, 1887A, 3x1890A et 1891A) | 1 800 / 2 200 |
| 36 | 2 pièces de 20 francs or Génie (1893A et 1894A) | 600 / 800 |
| 37 | 5 pièces de 20 francs or Génie 1895A | 1 500 / 2 000 |
| 38 | 9 pièces de 20 francs or Génie (2x1896A et 7x1897A) | 2 700 / 3 200 |
| 39 | 4 pièces de 20 francs or Génie 1898A | 1 200 / 1 500 |
| 40 | Pièce de 20 dollars or US Liberty 1898 atelier S (San Francisco) | 1 500 / 2 000 |
| 41 | Pièce de 100 francs or au Génie 1900 A | 1 400 / 1 600 |
| 42 | Pièce de 40 francs or Charles X 1830 A | 600 / 800 |
| 43 | Pièce de 10 francs or Napoléon III tête nue 1860 A | 150 / 200 |
| 44 | 5 pièces de 10 florins or Wilhelmine diadème | 1 500 / 1 700 |
| 45 | 7 pièces de 10 florins or Guillaume III | 2 100 / 2 300 |
| 46 | 2 pièces de 10 florins or Wilhelmine jubilé | 600 / 800 |
| 47 | Pièce de 10 florins or Guillaume Ier | 300 / 500 |
| 48 | Pièce d'un Souverain or George V 1911 | 350 / 500 |
| 49 | 4 pièces de 5 florins or Wilhelmine | 600 / 800 |
| 50 | Pièce d'un demi souverain or Edouard VII 1902 | 150 / 200 |
| 51 | Pièce de 20 francs or Napoléon III tête laurée 1866 AB | 300 / 500 |
| 52 | Deux pièces de 5 florins or Wilhelmine montées en bouton de manchette en or jaune - (monture à contrôler) - Poids : 13 g | 450 / 600 |

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

| Lot | Désignation | |
|-----|---|---------------|
| 53 | 14 pièces de 20 francs or au Coq (1900, 1901, 1902, 1904, 1905, 1906, 1907, 1908, 1909, 1910, 1911, 1912, 1913 et 1914) | 4 200 / 5 000 |
| 54 | 7 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (1862A, 1863AB, 1864A, 1865AB, 1866A, 1867AB et 1868AB) | 2 100 / 2 500 |
| 55 | 9 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (1852A, 1853A, 18454A, 1855A, 1856A, 1857A, 1858A, 1859A et 1860AB) | 2 700 / 3 500 |
| 56 | 6 pièces de 20 francs or Génie (1849A, 1877A, 1893A, 1895A, 1896A et 1897A) | 1 800 / 2 500 |
| 57 | 2 pièces de 20 dollars Saint-Gaudens or 1924 et 1925 | 2 600 / 3 500 |
| 58 | 2 pièces de 20 francs or Cérès 1851A | 600 / 800 |
| 59 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1904 | 1 500 / 2 000 |
| 60 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1912 | 1 500 / 2 000 |
| 61 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1907 | 1 500 / 2 000 |
| 62 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1908 | 1 500 / 2 000 |
| 63 | 5 pièces de 20 francs or au Coq 1911 | 1 500 / 2 000 |
| 64 | 10 pièces de 20 francs or au Coq 1909 | 3 000 / 5 000 |
| 65 | 24 pièces de 20 francs or au Coq 1913 | 7 200 / 8 000 |
| 66 | 2 pièces de 20 francs or (Louis XVIII 1819A et Louis-Philippe 1831A) | 600 / 800 |
| 67 | 8 pièces de 10 francs or (1857A, 1859A, 2x1860A, 1865A, 1866AB et 1868A) et 1 pièce de 5 francs or (1860A) - (une pièce de 10 francs légèrement tordue) | 1 300 / 1 600 |
| 68 | Pièce de 20 francs or Cérès 1850A | 300 / 400 |
| 69 | 8 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue 1852A | 2 400 / 2 600 |
| 70 | 16 pièces de 20 francs or au Coq (1904, 1905, 5x1907, 3x1908, 2x1909, 1910 et 3x1911) | 4 800 / 5 200 |
| 71 | 12 pièces de 20 francs or Génie (1875A, 1876A, 2x1877A, 1878A, 1879A, 1889A, 3x1895A, 2x1898) | 3 600 / 4 000 |
| 72 | 19 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue 1854A | 7 200 / 8 000 |
| 73 | 5 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue 1852A | 1 500 / 1 800 |
| 74 | 16 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (8x1855A, 2x1855AB, 5x1856A et 1857A) | 4 800 / 5 200 |
| 75 | 8 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue 1854A | 2 400 / 2 800 |
| 76 | 21 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (9x1857A, 7x1858A et 5x1859A) | 6 300 / 6 600 |
| 77 | 5 pièces de 20 francs or Napoléon tête nue (4x1860A et 1860AB) | 1 500 / 1 800 |
| 78 | 16 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (2x1864A, 3x1864AB, 3x1865A, 1866A, 3x1866AB, 1867A, 2x1867AB et 1868AB) | 4 800 / 5 200 |

HÔTEL DES VENTES DE NÎMES

Frank PUAUX & Aurore ILLY

Commissaires-Priseurs

Successeurs de Françoise KUSEL & Pierre CHAMPION

| Lot | Désignation | |
|-----|--|---------------|
| 79 | 6 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (3x1862A, 1863A et 2x1863AB) | 1 800 / 2 200 |
| 80 | 8 pièces de 20 francs or Napoléon tête laurée (1868AB, 2x1869A, 4x1869AB et 1870AB) | 2 400 / 2 800 |
| 81 | 13 pièces de 20 francs or Belgique Leopold II (1867, 1870, 2x1874, 1875, 2x1876, 5x1877 et 1878) | 3 900 / 4 500 |
| 82 | Pièce de 20 francs or Suisse Helvetia 1896 | 300 / 350 |
| 83 | Pièce de 20 francs or Belgique Léopold Ier 1865 | 300 / 350 |
| 84 | 2 pièces de 20 lires or Victor Emmanuel II Italie Sardaigne (1859 et 1861) | 600 / 800 |
| 85 | 4 pièces de 20 lires or Victor Emmanuel II Roi d'Italie (1862 et 3x1863) | 1 200 / 1 500 |
| 86 | 5 pièces de 20 lires or Umberto Ier (1881, 3x1882 et 1883) | 1 500 / 1 800 |
| 87 | 6 pièces de 8 florins or François-Joseph (3x1881, 1886, 1888 et 1889) | 1 800 / 2 200 |
| 88 | 2 souverains or George V (1918 et 1927) - vernies, trace de soudure sur l'une | 550 / 600 |
| 89 | Pièce de 40 francs or Napoléon 1807A | 600 / 800 |
| 90 | Pièce de 40 francs or Napoléon An 13 A | 600 / 800 |
| 91 | Pièce de 40 francs or Napoléon 1806 I | 600 / 800 |
| 92 | Pièce de 40 francs or Napoléon 1806 U | 600 / 800 |
| 93 | Pièce de 100 francs or Napoléon tête nue 1857A | 1 500 / 1 800 |
| 94 | Pièce de 100 francs or Napoléon tête nue 1857A | 1 500 / 1 800 |
| 95 | Pièce de 100 francs or Génie 1904A | 1 500 / 1 800 |
| 96 | Pièce de 40 francs or Bonaparte Ier Consul An XI A | 600 / 800 |
| 97 | Pièce de 40 francs or Bonaparte Ier Consul An XI A | 600 / 800 |
| 98 | Pièce de 40 lires or Napoléon Empereur et Roi d'Italie 1810 M | 600 / 800 |
| 99 | Pièce de 40 lires or Napoléon Empereur et Roi d'Italie 1814 M | 600 / 800 |
| 100 | Pièce de 50 francs or Napoléon tête nue 1855A | 800 / 1 000 |
| 101 | 3 pièces de 50 francs or Napoléon tête nue 1857A | 2 400 / 2 800 |
| 102 | Pièce de 50 francs or Napoléon tête nue 1859AB | 800 / 1 000 |